

Image not found or type unknown



Elu embauché par son équipe au 2eme mandat

Par **La louve garou**, le **11/06/2014** à **18:41**

Bonjour à tous,
Je voudrai savoir si un élu "aux finances" peut être embauché en toute impunité et directement comme cadre A en tant que responsable du service festivité lors du deuxième mandat municipal de son équipe alors qu'il ne s'est pas présenté sur sa liste.
Quand on sait qu'un employé municipal ne peut se présenter sur la liste de la commune ou il travaille, et que certains cadre de l'administration territoriale ne peuvent pas se présenter du tout sur leur département, j'espère qu'un temps minimum est requis avant de pouvoir être embauché dans la mairie ou on a sévit sur un précédent mandat.
Merci par avance,